



## **3<sup>e</sup> Colloque ACCPQ**

**Association des conseillères et conseillers pédagogiques du Québec**

### **Thématique : CP : une profession en constante mutation**

#### **Colloque virtuel**

**Mercredi 28 et jeudi 29 octobre 2020**

L'Association des Conseillères et Conseillers Pédagogiques du Québec (ACCPQ) a pour mission de soutenir le développement professionnel et de favoriser le réseautage de ses membres ainsi que des partenaires.

Notre communauté de conseillères et de conseillers pédagogiques est issue des institutions scolaires du Québec rassemblée autour d'une identité professionnelle reconnue.

Pour en savoir un peu plus sur notre association, vous pouvez consulter notre site :

<https://accpq.org/mission/>

#### **Présentation du colloque 2020**

Le colloque de l'ACCPQ se veut un lieu de transfert de connaissances et de partage d'expériences autour du rôle et de l'identité de la conseillère et du conseiller pédagogique particulièrement dans le présent contexte de distanciation sociale, d'arrêt et de reprise scolaire. Pour sa troisième édition, l'ACCPQ a choisi de traiter de l'accompagnement à distance pour la réussite des élèves parce qu'elle fait partie de la réalité sociale et scolaire actuelle. Les conseillères et les conseillers pédagogiques ont maintenant à rencontrer des enseignantes et des enseignants transformés humainement et professionnellement. Le développement de leurs compétences a évolué sous plusieurs aspects, y compris le travail collaboratif.

L'objectif du colloque est de mieux cerner, de mieux comprendre et de dégager différents modèles issus de la recherche et des applications actuelles. Cet événement appelle donc à l'exploration de possibles. Des communications sur des approches reconnues ou moins connues sont les bienvenues.

Vous aimeriez partager vos expériences ou des recherches qui s'avèrent pertinentes et efficaces dans le contexte d'un accompagnement à distance ? Vous êtes invité à soumettre une communication pour cet événement qui s'appuie principalement sur le référentiel de l'agir compétent en conseilance pédagogique (<https://monurl.ca/8fgs>) et s'inspire du plan d'action numérique du MÉES (<https://monurl.ca/8fgt>).

## **Les communications pourront porter, par exemple, sur l'une ou l'autre des pistes suivantes**

- Comment puis-je continuer d'innover en didactique, en pédagogie ou en éducation à l'aide de la technologie ?
- En quoi l'accompagnement à distance favorise-t-elle ou contribue-t-elle au développement professionnel d'un(e) CP ou d'une enseignante ou d'un enseignant ?
- Selon votre expérience, quels modèles d'accompagnement favorisent le mieux le développement professionnel d'un(e) CP ou d'une enseignante ou d'un enseignant ?
- Quelles expériences professionnelles seriez-vous prêt à partager avec les participantes et les participants au colloque ?
- Comment assurer un suivi personnalisé dans un contexte de distanciation sociale ?
- Comment s'assurer du développement professionnel des équipes-école ?
- Comment s'assurer du développement du SEP des personnes accompagnées ?
- Comment être un leader authentique en contexte de distanciation sociale ?
- En quoi les communautés d'apprentissage virtuelles contribuent-elles à assurer un suivi de qualité auprès des enseignantes et des enseignants ou des conseillères et conseillers en démarche de développement professionnel ?
- Quelles conditions favorisent le mieux la continuité et le transfert des pratiques lors des suivis d'accompagnement dans un contexte de distanciation sociale ?
- En quoi les traces, le journal professionnel, la consignation de notes, etc. soutiennent-ils la démarche de suivi dans un contexte de distanciation sociale ?

Quatre axes sont suggérés pour aborder le rôle joué par la conseillère ou le conseiller pédagogique :

AXES	CONTEXTES
La conseillane des équipes-école à l'aide de la télépratique	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Résoudre des situations problématiques avec un ou plusieurs membres d'une équipe -école.</li> <li>● Coacher un ou plusieurs membres d'une équipe-école au regard de pratiques éducatives, pédagogiques, technopédagogiques ou didactiques.</li> <li>● Donner un avis à la demande de personnels scolaires sur la pédagogie, la technopédagogie, la didactique ou l'éducation.</li> </ul>
La formation des équipes-écoles pour optimiser l'intervention éducative à distance	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Expliciter, en classe, au personnel enseignant volontaire, des pratiques liées à des objets éducatifs, pédagogiques, technopédagogiques ou didactiques.</li> <li>● Soutenir le personnel scolaire en contexte de formation continue au regard d'objets éducatifs, pédagogiques, technopédagogiques ou didactiques.</li> </ul>
Le développement de l'offre d'accompagnement à distance	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Collaborer avec un ou plusieurs membres du personnel scolaire pour soutenir l'amélioration des pratiques éducatives, pédagogiques, technopédagogiques ou didactiques.</li> <li>● Mobiliser un ou plusieurs membres du personnel scolaire pour soutenir l'amélioration des pratiques éducatives, pédagogiques, technopédagogiques ou didactiques.</li> </ul>
Les pratiques innovantes pour s'adapter au changement	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Chercher avec des universitaires des pistes de solution ou d'intervention au regard des besoins issus du milieu scolaire</li> <li>● Développer des dispositifs variés en soutien à l'éducation, à la pédagogie et à la didactique.</li> </ul>

Trois exigences professionnelles se retrouvent de façon transversale dans les 4 axes de la conseillancé pédagogique :

EXIGENCES PROFESSIONNELLES	ACTIONS CLÉS REPRÉSENTATIVES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'agir éthique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Porter attention à autrui</li> <li>• Être capable de rendre compte de ses actions</li> <li>• Vouloir rendre compte de ses actions</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir compte du destinataire, du message, du contexte et de la relation</li> <li>• Adopter une posture d'écoute</li> <li>• Recourir au questionnement</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intelligence de situation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir compte des variables pertinentes de la situation, cerner la situation, la comprendre et l'analyser</li> <li>• Moduler les interactions et les interventions selon l'analyse de la situation</li> <li>• Tirer partie de savoirs, de savoirs-faire ou de savoirs-être pour susciter la réflexion ou pour répondre aux besoins des acteurs</li> <li>• Saisir les dynamiques de résistance ou de levier pour susciter la réflexion ou pour répondre aux besoins des acteurs</li> </ul>

L'axe choisi doit aussi être jumelé à une ou plusieurs des trois dimensions transversales du Référentiel de l'agir compétent en conseillancé pédagogique.

Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
Conseiller	Former	Accompagner	Innover
l'agir éthique		la communication	l'intelligence de situation

Tiré du référentiel de l'agir compétent des conseillers pédagogique en soutien à la réussite des élèves

## POUR PARTICIPER

---

Il y a trois possibilités quant à la forme de votre présentation :

1. Les **présentations “double allongées”** d’une durée de 60 minutes maximum en incluant la période de questions. Il peut s’agir d’un exposé ou d’un partage d’expérience. La proposition de communication doit avoir 15 lignes maximum.
2. Les **présentations “allongées”** d’une durée de 30 minutes maximum en incluant la période de questions. Il peut s’agir d’un exposé ou d’un partage d’expérience. La proposition de communication doit avoir 10 lignes maximum. Les présentations seront jumelées deux à deux.
3. Les **présentations “expressos”** d’une durée de 15 minutes maximum en incluant la période de questions. Il peut s’agir d’un exposé ou d’un partage d’expérience. La proposition de communication doit avoir 10 lignes maximum. Les présentations seront jumelées en trios.

Peu importe la forme de présentation choisie, les propositions doivent être accompagnée d’une brève notice biographique comprenant les coordonnées de l’animatrice ou de l’animateur (nom et prénom, titre, adresse électronique, numéro de téléphone, adresse) et d’une photo. Il faut également indiquer le nom du ou des co-animatrices ou co-animateurs, s’il y a lieu. Les mêmes coordonnées sont requises. La proposition et la notice biographique doivent être déposées dans le document de soumission d’atelier en ligne.

Pour les animatrices ou animateurs et co-animatrices ou co-animateurs qui verront leur présentation acceptée, l’ACCPQ offre l’accès complet et gratuit aux ateliers du colloque. Cependant, ce privilège n’inclut pas les frais d’adhésion au membership de l’association.

### Dates à retenir

- **Le dossier de proposition de communication doit être soumis avant le 5 juillet 2020 dans le formulaire de soumission en ligne disponible ici : <https://forms.gle/5uti4NNwfnYF4tyh9>**
- **Vous recevrez du Comité organisateur une réponse à votre proposition au plus tard le 10 juillet 2020.**
- **Le libellé final à paraître dans le programme du colloque après révision devra être confirmé au plus tard le 15 août 2020.**

## COMITÉ D’ORGANISATION

Alain Bertrand  
Michelle Forest  
Sylvie Hamel  
Marie-Josée Harnois

Karine Jeanson-Drouin  
Danielle Larivière  
Denise St-Pierre  
Ginette Vincent